## **LYCÉE JEHAN DE BEAUCE** 20 RUE DU CDT CHESNE

28000 CHARTRES

Identité de l'élève
Nom
Choix du régime de restauration
Externe au ticket □ Interne au forfait □
Prélèvement automatique
☐ RIB Obligatoire :
RIB à coller ici
À joindre au dossier papier remis à l'établissement :
□ Obligatoire fiche intendance complétée
□ Obligatoire relevé d'identité bancaire (à coller ci-dessus)
□ Mandat de prélèvement SEPA, si adhésion au prélèvement automatique
<ul> <li>L'annulation du prélèvement automatique doit faire l'objet d'une demande écrite auprès de l'Agent Comptable.</li> </ul>
- Cette fiche fera foi en cas de litige pour l'inscription au service de restauration.
<ul> <li>Tout changement de régime, au cours de l'année scolaire, doit faire l'objet <u>d'une demande</u> <u>écrite quinze jours avant le début du trimestre concerné.</u></li> </ul>
Vu et pris connaissance, le : - / / Signature du responsable légal